

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;

Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;

Vu la proposition du directeur de département Informatique et Technologie de l'Information du 15 juillet 2025

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury du 5^{ème} au 10^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026 du département Informatique et Technologie de l'Information les enseignants suivants :

-BOREL Dominique

-LAGHMARA Hind

-CHATELAIN Clément

-MALANDAIN Nicolas

-DELESTRE Nicolas

-PAUCHET Alexandre

-GAUZERE Benoît

-YGER Florian

Article 2

La directrice du département Informatique et Technologie de l'Information, Géraldine DEL MONDO, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray Le 15 Juillet 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA